

MENER LES EFFORTS INTERNATIONAUX VISANT À METTRE SUR PIED UN SYSTÈME D'AIDE HUMANITAIRE TENANT COMPTE DES GENRES

La mise sur pied d'un système humanitaire tenant compte de l'égalité des genres améliore l'efficacité, l'efficience et la responsabilisation des interventions humanitaires. Il est possible de mieux tenir compte de l'égalité des genres dans le système humanitaire par :

- le renforcement de la capacité des acteurs humanitaires à tenir compte des dimensions sexospécifiques;
- l'amélioration de la responsabilisation afin de veiller à ce que l'action humanitaire tienne compte de l'égalité des genres;
- la préconisation de changements transformateurs dans les domaines clés.

Ces mesures permettent de s'assurer que les besoins particuliers et différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons touchés par la crise sont satisfaits. Ces mesures permettent également de veiller à ce que la voix des femmes et des filles en particulier soit intégrée de façon constructive dans les interventions humanitaires. Pour ce faire, il faut s'assurer que les femmes et les filles participent aux processus de prise de décisions et que leur potentiel de catalyseurs du changement soit reconnu.

Pendant les crises, il est essentiel que les femmes et les filles puissent obtenir des services de santé sexuelle et reproductive en temps voulu de façon à contribuer à prévenir les décès, les maladies et les handicaps liés aux grossesses non désirées, aux complications obstétriques et aux troubles de la reproduction, ainsi qu'à la violence basée sur le genre. En 2017-2018, Affaires mondiales Canada a accordé 68,7 millions de dollars pour soutenir les services de santé sexuelle et reproductive dans ses programmes d'aide humanitaire, notamment en aidant des partenaires en action humanitaire expérimentés tels que le FNUAP, principale agence des Nations Unies sur la santé sexuelle et reproductive.

Le Canada appelle à la formulation d'une approche sexospécifique pour le Pacte mondial sur les réfugiés. Ce pacte cherchera à accorder une meilleure protection aux réfugiés vulnérables, renforcera leur pouvoir économique, affirmera les obligations juridiques internationales et stimulera la coopération internationale afin de permettre des interventions plus globales concernant les réfugiés. En 2017-2018, le Canada a activement défendu l'intégration dans le Pacte de mesures visant à faire progresser l'égalité des genres et à répondre aux besoins des femmes et des filles réfugiées, et aux risques qui les guettent. Le Canada a notamment organisé conjointement une réunion d'experts sur le genre au sein du Pacte. Le Canada a également œuvré de concert avec les États partageant la même vision afin de s'assurer que le Pacte



Pays : Bangladesh © Maria De La Guardia

réflète au mieux les pratiques en matière d'égalité des genres dans les interventions concernant les réfugiés.

Le Canada a également travaillé à la promotion d'un Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières tenant compte des sexospécificités. Le Pacte de migration constituera un cadre de coopération précieux pour renforcer la réponse internationale afin de relever les défis et d'exploiter les avantages de la migration. Le Pacte de migration utilise un langage fondé sur des données probantes et sur les droits humains, sensible au genre et aux besoins des enfants. L'engagement du Canada a été essentiel pour diffuser les meilleures pratiques et aider à assurer un soutien général et interrégional au Pacte de migration.

Le Canada appuie des programmes humanitaires pluriannuels conformément aux engagements pris dans le cadre du « Grand Bargain » noué en mai 2016 à l'occasion du Sommet mondial sur l'action humanitaire. Par exemple, au Moyen-Orient, ce financement pluriannuel fournit une certaine assurance aux fins de la planification et de la flexibilité pour permettre aux partenaires de financement de répondre aux conditions changeantes sur le terrain. Des ONG partenaires ont aussi noté que l'approche de financement pluriannuelle a permis de nouer de meilleurs contacts avec des communautés vulnérables, y compris, une meilleure compréhension des inégalités entre les genres en temps de crise.

Le Programme d'élaboration de politiques en matière de migration d'IRCC est un programme de subvention qui sert principalement à financer la contribution du Canada à des projets variés au sein des principaux forums internationaux, notamment :

- les Consultations intergouvernementales sur la migration, l'asile et les réfugiés;
- la Conférence régionale sur les migrations